



Paris, le 20 janvier 2015

## **BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE**

### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

#### **RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE JANVIER 2015 SUR LA DISTRIBUTION DU CRÉDIT BANCAIRE DANS LA ZONE EURO**

- Le nouvel assouplissement net des critères d'octroi s'explique principalement par une amélioration des coûts de financement et de la situation de bilan, ainsi que par une intensification de la pression concurrentielle. Ces critères demeurent toutefois relativement restrictifs dans une perspective historique.
- La demande a progressé pour toutes les catégories de prêts, l'accentuation de la demande de prêts des entreprises s'expliquant dans une large mesure par les besoins de financement de la FBCF.
- L'incidence attendue des TLTRO sur la distribution du crédit devait notamment s'exercer via un resserrement des marges sur les prêts, mais les premières indications vont dans le sens d'un assouplissement des critères d'octroi.

Selon l'enquête de janvier 2015 sur la distribution du crédit bancaire, les critères d'octroi ont continué de s'assouplir en termes nets sur toutes les catégories de prêts au quatrième trimestre 2014. Les banques de la zone euro ont fait état d'un assouplissement net des critères d'attribution des prêts aux sociétés non financières (plus précisément, un pourcentage net de - 5 %, après - 2 % au trimestre précédent), conformément aux anticipations que les banques avaient formulées lors de la précédente campagne d'enquête. Les banques ont continué d'assouplir les critères d'attribution des prêts aux ménages en termes nets, la pression concurrentielle persistante pour toutes les catégories de prêts

ayant favorisé un assouplissement net global. En ce qui concerne les modalités et conditions de crédit, les banques ont fait état d'un nouveau resserrement important de leurs marges sur les crédits standard tandis qu'en termes nets elles signalaient seulement un léger rétrécissement de leurs marges sur les crédits les plus risqués, ce qui dénote une nouvelle accentuation de la différenciation effectuée par les banques en fonction du risque.

Selon les banques, la demande nette de prêts a continué de progresser, qu'il s'agisse des prêts aux sociétés non financières ou du crédit à la consommation, tandis que la croissance de la demande nette de prêts au logement s'est stabilisée à des niveaux élevés. En ce qui concerne les prêts aux entreprises, les besoins de financement liés à la FBCF notamment ont contribué à la progression de la demande nette de prêts des entreprises de la zone euro au quatrième trimestre 2014, soit leur première contribution nettement positive depuis mi-2011.

En outre, l'accès au financement des banques de la zone euro s'est encore amélioré, en termes nets, en ce qui concerne l'ensemble des principaux instruments de marché et les dépôts à court terme des particuliers. Les banques ont également fourni davantage d'éléments attestant de l'effet bénéfique des récentes mesures réglementaires et prudentielles, telles que les améliorations de la situation de financement des banques et un assouplissement des conditions générales de crédit.

En réponse aux questions spécifiques supplémentaires sur les opérations de refinancement à plus long terme ciblées (TLTRO), les banques ont indiqué qu'elles utiliseraient ces fonds surtout pour accorder des prêts et pour les substituer à d'autres sources de financement. Ces opérations devraient essentiellement influencer sur la distribution de crédit via un resserrement des marges sur les prêts, mais la campagne de janvier 2015 a montré également les premiers signes d'un assouplissement des critères d'octroi.

L'Eurosystème a mis au point cette enquête sur la distribution du crédit bancaire, qui est conduite quatre fois par an, afin de mieux appréhender le comportement des banques en matière de prêts dans la zone euro. Les résultats présentés dans l'enquête de janvier 2015 portent sur les évolutions intervenues au quatrième trimestre 2014 et sur les changements attendus au premier trimestre 2015. L'enquête de janvier 2015 a été réalisée entre le 8 et le 30 décembre 2014. Avec une participation de 137 banques, le taux de réponse à l'enquête de janvier est de 100 %.

Pour toute demande de renseignement des médias, veuillez contacter Stefan Ruhkamp au numéro suivant : +49 69 1344 5057.

Notes :

- Les séries nationales et celles relatives à la zone euro sont disponibles sur le site internet de la BCE à partir du *Statistical Data Warehouse* (Entrepôt de données statistiques) de la BCE. Le

compte-rendu d'enquête peut être consulté à l'adresse suivante :  
<http://www.ecb.europa.eu/stats/money/surveys/lend/html/index.en.html>.

- Des séries de données détaillées pour les résultats agrégés de la zone euro sont disponibles sur le site internet de la BCE à partir du *Statistical Data Warehouse* de la BCE (<http://sdw.ecb.europa.eu/browse.do?node=9484572>). Les résultats nationaux publiés par les différentes banques centrales nationales peuvent être obtenus à l'adresse suivante :  
<http://www.ecb.europa.eu/stats/money/surveys/lend/html/index.en.html#country>.

Banque de France  
Direction de la Communication  
Service de Presse  
9 rue du Colonel Driant  
75049 PARIS CEDEX 01  
Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82  
Internet : <http://www.banque-france.fr>